

ABONNEMENTS.

Un mois. 4 fr.
Trois mois. 11 »
Par la poste. 15 »
En N°. 20 »
Les abonnements commencent à toutes les époques.

LE POLITIQUE, JOURNAL DE LIEGE.

ANNONCES

30 centimes par ligne.

On s'abonne

au bureau du journal, Rue du Pot-d'Or, N° 632, et chez Messieurs les Directeurs des Postes.



ALLEMAGNE.

On mande de Rome, le 25 juillet : On a enfin découvert le voleur du ciboire avec les hosties consacrées. C'est un journalier connu à cause de sa naissance illégitime sous le nom de il Projetto. Il a avalé lui-même les hosties et a engagé ensuite une femme à garder le ciboire jusqu'à son retour d'Ostie, en lui avançant quelque argent. La femme ne voulut pas entendre parler d'un semblable marché; après avoir averti quelques amis, elle dénonça à la police ce qui lui était arrivé. Pendant la nuit, on envoya avec toutes les précautions possibles à Ostie la femme et un nombre considérable de gendarmes. Le lendemain, on rassembla tous les ouvriers d'Ostie, parmi lesquels la femme reconnut bientôt le voleur. Il voulut d'abord nier, mais bientôt il se troubla dans ses réponses et avoua ensuite son sacrilège. D'après les lois en vigueur, il devait être jugé par le tribunal de l'Inquisition, mais le S. Père l'a renvoyé devant les juges ordinaires. Il ne peut échapper à la peine de mort. On écrit de Berlin, le 31 juillet : L'archevêque de Posen et de Gnesen est souffrant depuis quelques jours; le départ de la députation du chapitre qui a été obligée de s'en retourner à Posen sans avoir pu obtenir d'audience de S. M., a fait une profonde impression sur le prélat. On dit qu'il a demandé la permission de se rendre aux bains de Si-lésie, et qu'il l'obtiendra probablement en offrant les garanties nécessaires. On écrit de Hanovre, le 3 août : Demain auront lieu les premiers interrogatoires contre les magistrats. Le directeur Rumann, le syndic Evers et le juge-de-paix Kern ont été cités pour subir leur interrogatoire. On attend avec la plus grande impatience l'issue de toute cette enquête.

ANGLETERRE. - Londres, le 6 août.

A Halifax, des chartistes qui faisaient la collecte en accompagnant leurs demandes de menaces, ont reçu de l'argent de quelques habitants, mais les autres ont jeté à la porte ceux qui ne voulaient pas sortir paisiblement de chez eux. A Bradford, les chartistes ont empêché au peuple réuni en attroupement, d'entrer dans les boutiques. A Stockport, 11 meneurs chartistes ont été renvoyés devant les assises, comme accusés de sédition et de conspiration, de port d'armes illégales, et de coopération et de meetings illégaux. Beaucoup d'autres ont été relâchés sous caution. On a reçu le serment d'environ 2000 constables spéciaux, qui sont déjà entrés en fonctions. 500 sont armés de sabres et de pistolets et sous les ordres d'officiers expérimentés. Une troupe de dragons et deux compagnies d'infanterie sont aussi dans cette ville. La police montre la plus grande activité, et on ne craint pas de troubles. A Durham, les chartistes sont venus dimanche dernier occuper, comme ils l'ont fait dans plusieurs autres localités, l'église pour empêcher les habitants d'assister à l'office, mais des mesures ayant été prises à temps, il n'ont pu y entrer qu'en petit nombre et se sont successivement retirés. A Manchester, on a arrêté un fabricant de munitions de guerre destinées aux chartistes. On lit dans le Courrier : Pour une fois etc'est un miracle. L'opposition de la chambre des lords s'est montrée plus libérale et plus conciliante que l'opposition dans la chambre des communes. Le bill pour la réduction des ports de lettres a été lu hier soir, pour la seconde fois, sans que la chambre ait été obligée d'aller au vote. Dans la chambre des communes, séance d'hier soir, M. Fildes a fait la motion de rapporter les taxes sur la drèche, le houblon, le savon, les chandelles, le sucre, le thé, le café, les grains, etc., qui produisent environ 17 millions, et de lever une somme correspondante par une taxe sur les biens.

Feuilleton.

LA MARSEILLAISE ET LAYS.

(Suite et fin. - Voir le Politique du 8 août.)

Ah ça! tu es donc un Judas! dit à Lays Mme. Beuvron en levant les mains au ciel; tu es donc comme le citoyen juif qui livra le bon Dieu! il ne te manque plus que de faire partir toi-même mon pauvre Jean. Pour toute réponse Lays ouvrit la fenêtre de son cabinet et il continua à chanter la Marseillaise devant la foule rassemblée; quand l'hymne fut achevée il présenta Jean Beuvron au peuple. Voici un défenseur de la patrie, dit-il, voici un jeune héros qui va se joindre aux guerriers, vos frères, vos époux, vos enfants, et qui, comme eux, repoussera les Prussiens et fera retomber sur les têtes de Pitt et de Cobourg les menaces insolentes qu'ils ont proférées. De ce temps là on vivait d'émotions soudaines; le peuple français ressemblait un peu au peuple romain. La place publique avait une valeur qu'elle a perdue: ce fut un cri général, on entendit de tous côtés des applaudissements, des bravos. Vive la république! vive les braves de l'armée de Dumouriez! Lays alors descendit dans la rue, et, donnant la main au jeune Beuvron, il le présenta à la foule. Toutes les femmes voulaient embrasser le nouveau soldat, on couronna son chapeau de fleurs, et quinze ou vingt jeunes gens de son âge lui firent cortège et déclarèrent qu'ils partiraient avec lui. Le président de Saint-Fargeau vint à passer, il reconnut Lays et alla à lui. D'où vient tout ce bruit, mon cher Lays? demanda le riche mandataire du peuple, l'un des plus fidèles habitués de l'Opéra. Rien, citoyen représentant, c'est seulement un jeune homme qui vient mettre en action un vers d'Horace: Dulce et decorum est pro patriâ mori. Avec des sentimens pareils, s'écria Saint-Fargeau, on ne meurt pas, on triomphe des ennemis. Je lui donnerai une lettre pour Dumouriez. Les cris redoublèrent, l'enthousiasme augmenta, et Mme. Beuvron, la Ver-

Cette motion a été rejetée par une majorité de 58 contre 45. La plupart des journaux se déclarent contre une taxe sur les biens.

FRANCE. - Paris, le 7 août.

Il y a eu aujourd'hui à Saint-Cloud un conseil des ministres qui a duré fort longtemps et qui a dû être relatif à la question d'Orient. On lit dans le Courrier Français : La question d'Orient pourrait bien amener la dislocation du ministère. La majorité du cabinet, sensible au danger qu'une politique inerte fait courir à la France, a demandé, dit-on, à réunir un corps de troupes à Toulon. Mais cette mesure rencontre une opposition très-vive, opposition qui n'a pas coutume de céder. On assure que plusieurs ministres, voyant que le cabinet n'avait pas de liberté d'agir avec vigueur dans une circonstance aussi décisive, ont déjà offert leur démission; le débat a dû être repris aujourd'hui dans le conseil. La Presse dit également : De graves dissidences se sont produites hier dans le sein du conseil des ministres sur une des nombreuses questions que soulevait les affaires d'Orient. La majorité, du côté de laquelle n'était pas M. le maréchal Soult, a prononcé hautement les mots de résistance et de retraite. La présence de M. Thiers à Paris n'est peut-être pas étrangère aux nouvelles dissensions intérieures, auxquelles est en proie depuis deux jours le cabinet du 12 mai. Selon quelques journaux du matin, il y aurait eu des dissentimens dans le conseil des ministres au sujet des affaires d'Orient. M. Thiers est allé hier soir à St-Cloud, où il a eu avec le roi, une conférence qui a duré 3 heures, à cette occasion on a accredité ce matin le bruit que M. Thiers arriverait définitivement aux affaires. Cette opinion est d'autant plus fondée que le cabinet actuel est en voie de dissolution. Hier, dans un conseil de ministres, la majorité s'est prononcée pour la réunion d'une armée dans le Midi, afin qu'on fut à même d'envoyer des troupes en Orient, aussitôt que les circonstances pourraient l'exiger. Le maréchal Soult s'est formellement opposé à cette proposition qui, si elle est maintenue, le décidera, a-t-il déclaré, à se retirer. Le conseil s'est encore réuni à midi pour discuter de nouveau cette question et comme dans ce moment (4 heures) il est encore réuni, nous ignorons quelle est la partie du cabinet qui aura définitivement triomphé. Dans tous les cas il est certain qu'une modification ministérielle est inévitable. M. le maréchal Gérard est parti depuis quelques jours pour les eaux de Bourbonne. M. Sauzet doit quitter Paris du 15 au 20 de ce mois. Lord Granville, ambassadeur d'Angleterre, à Paris, doit partir prochainement pour Londres d'où il ira ensuite aux eaux de Spa. M. le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche, qui avait obtenu un congé de deux mois, a reçu contre-ordre et restera à Paris. Il y a eu toute la matinée de longues et nombreuses conférences diplomatiques chez M. d'Appony. On lit dans la Presse : Après de vifs débats et de nombreuses tergiversations, le cabinet du 12 mai a enfin décidé que le dégrèvement par ordonnance qui avait été plus qu'annoncé, presque officiellement promis, n'aurait pas lieu. La guerre civile est provisoirement terminée au Mexique, par le triomphe définitif des centralistes sur les fédéralistes. Tampico s'est rendu le 4 juin, et Tusan le 11. Le général Arista a pris possession de ces deux villes. Toutefois on ne peut encore considérer le Mexique comme entièrement pacifié, tant qu'on n'aura pas concilié les prétentions rivales du président Bustamante et Santa-Anna, qui ne paraît pas disposé à rentrer dans la vie privée. durière, sentit, dans son cœur, sa colère expirer, et comprit enfin que la patrie exigeait le sacrifice qu'on demandait d'elle. Un mois après, c'est-à dire le 6 novembre, le caporal Beuvron faisait partie des grenadiers commandés par Dampierre, et se trouvait à la hauteur de Jemmapes, vis-à-vis du village de Cuesmes; il s'agissait de prendre Cuesmes sous le feu des Autrichiens; les hussards de Berchioni hésitaient; les grenadiers de Dampierre s'arrêtaient sous le feu, Dumouriez arrive; il entonne la Marseillaise, entraîne les troupes indécises; et, en un instant, Cuesmes, Jemmapes sont pris, et la bataille est gagnée. Dans le moment le plus brillant de l'empire, Lays fut, un soir d'hiver, appelé aux Tuileries pour chanter devant sa majesté l'empereur et roi. En entrant dans la salle des maréchaux, ses yeux se fixèrent involontairement sur une grosse femme d'un âge assez avancé, dont les cheveux noirs, collés sur le front, étaient argentés par place et surmontés néanmoins d'un ruban lamé d'or; cette femme qui, de son côté, regarda beaucoup Lays, était assise auprès de la maréchale Lefebvre et causait avec un abandon qu'autorisaient sans doute sa position et plus encore les habitudes d'un peu cavalier de la maréchale. Quand l'acteur passa devant ces deux dames pour arriver jusqu'à l'orchestre, il entendit une voix qu'il crut reconnaître, dire tout haut : C'est celui-là qui chante un peu bien la Marseillaise... Ah! ah! je vous en réponds; il aurait fait partir pour Jemmapes les pavés de Paris, s'il l'avait voulu, j'en sais quelque chose, moi... Taisez-vous donc dit la maréchale Lefebvre, en donnant de son éventail sur les doigts de la femme qui parlait ainsi, est-ce qu'on parle de Jemmapes ici? en avant Marengo et Austerlitz; du reste, taisons-nous toutes deux, voilà M. Lays qui va chanter. Lays ne chanta pas la Marseillaise, mais un morceau d'Opéda : Divinités d'Athènes protectrices. Déryviset lui chantèrent ensuite un duo des Bardes, et Mme. St-Aubin termina le concert par une romance d'opéra-comique. L'empereur fut très-content. Lays parcourait des yeux cette troupe dorée; les généraux, les maréchaux, qui, tous célèbres par la victoire, portaient déjà les noms des pays qu'ils avaient conquis, lorsqu'un brillant officier de hussards se plaça devant lui, et, croisant ses brasses sur sa poitrine toute chamarrée d'argent, lui dit :

La Gazette de France a comparu aujourd'hui devant la cour d'assises, comme accusée d'attaques contre le gouvernement. Le jury a prononcé un verdict d'acquiescement.

On lit dans le Courrier de Bordeaux : Le bruit a couru hier à Bordeaux que Cabrera était mort des suites de ses blessures.

Tandis que la Gazette de France assure que la santé de l'archevêque de Paris s'améliore, voici ce que publie le Messager :

La maladie de M. de Quelen, archevêque de Paris, a fait depuis quelques jours des progrès rapides et inquiétans. Avant-hier, une consultation de médecins a eu lieu sous la présidence de M. Récamier. Il a été reconnu que la maladie était un anévrisme au cœur fortement caractérisé et touchant à la dernière période.

M. Récamier, interrogé par les parens et les amis de M. de Quelen, a répondu qu'il ne conservait plus aucun espoir de guérison.

On annonce depuis quelques jours que Larocnière va obtenir remise pleine et entière de la peine prononcée contre lui par arrêt de la cour d'assises de la Seine. Cet acte de clémence aurait été, dit-on, provoqué surtout par M. le maréchal Soult, qui est, comme on le sait, allié à la famille des parties civiles et qui aurait pensé que la réparation judiciaire désormais acquise lui permettait d'accorder quelque chose au fils de son ancien compagnon d'armes.

Le conseil-d'état est encore saisi d'une demande des héritiers Napoléon.

Il s'agit de savoir si une rente de 750 fr. sur le grand-livre de la dette publique, acquise par le général Bonaparte, et dont il a oublié de réclamer les arrérages depuis son avènement à l'empire, doit être restituée à ses héritiers.

Le trésor leur oppose l'article 9 du traité de Fontainebleau, par lequel l'empereur aurait fait abandon de toutes ses propriétés privées; mais ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est qu'il est impossible de produire ce traité, dont aucune expédition authentique n'existe dans les archives du ministère des affaires étrangères.

On lit dans le Journal des Débats :

Les actions de la banque de France doivent monter par suite de l'opération conclue avec la banque d'Angleterre.

Cette opération, qui est au fond une excellente affaire pour la Banque de France, est aussi un événement financier très-important, événement dont le caractère et la portée ont été bien compris à la bourse. Ce fait qui s'est accompli sans éclat, sans discussion solennelle, sans l'intervention des gouvernemens, est l'un des gages les plus surs d'une alliance durable entre les deux pays, alliance qui n'existera complètement que lors qu'il y aura fusion des intérêts réels, positifs, des deux nations.

La banque d'Angleterre est l'établissement financier le plus important des deux hémisphères; ses billets sont une monnaie courante en Angleterre, en Ecosse, en Irlande; elle est chargée du service de toute la trésorerie britannique, ses relations avec le gouvernement anglais sont de tous les instans, c'est dans ses bureaux que s'effectue le transfert des rentes anglaises. Elle est donc à la fois non seulement la base du grand mouvement commercial et industriel de l'Angleterre, mais encore le pivot de la circulation et du crédit public du gouvernement.

Qui ne sent d'après la portée d'une première opération liée entre un établissement de cette importance et la banque de France? La banque de France a jusqu'à ce jour rendu d'immenses services au pays, mais ces services sont restés trop imparfaits.

Par l'activité de ses escomptes dans les momens de crise, elle a souvent évité de grands désastres commerciaux; par les avances considérables qu'elle a été dans le cas de faire au gouvernement dans les momens difficiles, et notamment à la suite de la révolution de juillet, elle a prévenu bien des perturbations politiques.

Si ces services n'ont pas toujours été convenablement appréciés,

Vous ne me reconnaissez pas, M. Lays?

Je n'ai pas ce bonheur, répondit l'artiste.

Jean Beuvron, chef d'escadron dans la garde impériale...

Je vous demande pardon, mais je n'ai pas l'honneur...

Allons donc, allons donc, M. Lays.

Dulce et decorum, etc.

Ah! reprit Lays, vous êtes le soldat de...

De Marengo, d'Austerlitz, d'Éna, s'empressa de dire Beuvron, dont l'enthousiasme républicain était depuis longtemps refroidi et qui s'était attaché à la fortune de César.

Lays, de son côté, était devenu prudent avec l'âge; il était séduit comme tant d'autres par l'éclat de l'empire, et l'acteur ou l'officier impérial ne parlèrent de la république ni de la Marseillaise. Horace, au contraire, fut mis sur le tapis, non pas le poète à mi de Brutus, mais l'épicurien commensal de Mécène et flatteur d'Auguste; il était facile d'appliquer à Napoléon toutes les louanges qu'Horace prodigue à l'empereur romain, Lays et le chef d'escadron n'y manquèrent.

Comment se porte Mad. votre mère? demanda enfin Lays.

Parfaitement, répondit Beuvron; elle est ici; vous la trouverez dans la salle des maréchaux, auprès de la maréchale Lefebvre; mais pardon, mon cher Lays, le maréchal Ney m'appelle, je vais prendre ses ordres.

Depuis cette rencontre, Lays oublia la Marseillaise, autant que cette hymne peut être oubliée, et il fredonnait volontiers la chanson de Roland et Partant pour la Syrie, chant mélodieux et presque dévot, qui nous rappelle encore aujourd'hui, quand nous l'entendons répéter, une princesse de l'empire.

L'année 1812 se leva, la fortune de César s'obscurcit, des revers inouïs nous firent payer cher une gloire immortelle, et l'Opéra fut encore appelé à réchauffer l'esprit guerrier des Français. Il fallait évoquer des souvenirs de liberté; et loin de là, on alla chercher des exemples recueils dans notre histoire; au lieu de nous dire que nous avions vaincu l'Europe en 93, de s'agenouiller devant la déesse magique, pour la prier de frapper encore du pied et de faire sortir du sol français quatorze nouvelles armées (Garnot ne demandait pas mieux, il aurait organisé ce nouveau miracle), on exhiba

ciés, c'est qu'ils n'ont rien de ce qui saisit les masses; ils sont l'œuvre du temps, du labour pénible et de la patience; or, les faits de cet ordre n'appellent pas ordinairement les fanfares de la renommée.

Il ne fallait rien moins que la circonstance qui vient de se présenter pour qu'elle fût dans le cas de faire acte de cette puissance dont elle seule avait une conscience bien nette, mais qu'on ne lui connaissait généralement pas.

Par l'établissement de ses comptoirs d'escompte et par ses relations avec les banques des départements, elle avait su étendre l'influence de son crédit en France; par son prêt de 50 millions à la banque d'Angleterre, elle l'a étendue en Europe; car il n'est pas une ville commerçante et industrielle sur le continent qui n'eût ressenti le contre-coup des mesures violentes qu'aurait dû prendre la banque d'Angleterre pour maintenir sa réserve, si elle n'eût traité avec la banque de France.

Loïn donc de blâmer notre banque de cette opération, nous le disons hautement, il est heureux qu'une occasion aussi éclatante se soit présentée et qu'elle ait su si habilement la saisir. Viennent chez nous des circonstances difficiles et elle pourra sans crainte à son tour recourir à la banque d'Angleterre, car c'est elle qui la première lui aura donné l'exemple.

Les esprits justes ont tellement bien compris cette position que les actions ont monté de 2,750 fr. à 2,850 fr., ce qui fait trois pour cent de hausse.

BATAILLE DE NEZIB.

NOUVEAUX DÉTAILS.

Les deux lettres suivantes contiennent des détails intéressants sur la bataille de Nezib, qui a été plus sanglante qu'on ne l'avait cru d'abord.

Détails de la bataille de Nezib extraits d'une lettre écrite d'Alep, sous la date du 1^{er} juillet 1859, par le vice-consul d'Alep.

Dans la soirée du dimanche 25 juin dernier, S. A. Ibrahim-Pacha disposa son armée pour attaquer l'ennemi le lendemain; le généralissime commença par réunir les officiers de son état-major, et les harangua, en les excitant à combattre vaillamment et à soutenir avec honneur et courage les intérêts de son gouvernement; tous les officiers jurèrent et promirent de mourir les armes à la main plutôt que d'abandonner un seul instant leur poste. S. A. réunit ensuite les autres officiers de l'armée, qu'il harangua de même, et un témoin oculaire assure que ce moment a été vraiment remarquable par la grandeur des expressions d'Ibrahim-Pacha, et par l'enthousiasme que ses paroles excitèrent dans toute son armée.

Vers minuit de ce même jour, pendant que toute l'armée égyptienne reposait, un coup de canon fut tiré des avant-postes, et on apprit que l'ennemi avait surpris quelques corps avancés, et se dirigeait sur le camp avec deux batteries et quatre régiments; on appela aux armes, et dans un clin-d'œil tout le camp fut sur pied. Il y eut cependant beaucoup de confusion et d'épouvante, parce que deux bataillons de la garde, 3^e régiment, composés, en grande partie, de Syriens d'Alep, de Damas, d'Antioche et de Druses, cherchèrent à passer à l'ennemi. S. A. ordonna à l'artillerie de la garde de répondre à celle de l'armée turque, et dans un quart-d'heure, on parvint à démonter trois canons aux assaillants, et on força l'ennemi à la retraite.

Dans cet intervalle, S. A., avec une autre batterie, se porta au-devant des 2 bataillons insurgés susdits, et obligea les déserteurs à rentrer dans le camp.

S. A. en tua 5 de sa propre main, et sept furent tués par le calman du même régiment; malgré cela 150 environ d'entre eux parvinrent à s'échapper et à passer à l'ennemi.

Ibrahim-Pacha se retira et attendit avec la plus grande impatience le jour pour continuer ses opérations.

Deux heures après le lever du soleil du lundi 24, toute l'armée se mit en mouvement, et prit les positions qui lui avaient été assignées.

Une heure plus tard le feu commença de tous les côtés se dirigeant sur les batteries ottomanes.

Ibrahim-Pacha s'étant aperçu que l'ennemi avait laissé sur ses derrières, sans aucune défense, une colline qui dominait le camp turc, envoya de suite de ce côté 4 régiments d'infanterie avec une batterie à cheval et leur ordonna d'occuper cette position; mais ces régiments en furent bientôt vivement repoussés, et l'on s'inquiéta déjà du résultat de la bataille, lorsqu'Ibrahim-Pacha se porta lui-même sur cet endroit avec quatre batteries d'artillerie légères et 4 régiments de cavalerie, et réussit à soutenir la position qu'on avait occupée, et après une heure de combat des plus opiniâtres, l'artillerie égyptienne, qui battait en brèche les retranchemens du camp turc, parvint à démonter le plus grand nombre de canons ennemis et à mettre hors de service l'artillerie

ottomane. Ce fut alors qu'Ibrahim-Pacha donna le signal, et que la cavalerie entra de tous les côtés dans le camp ennemi, et fit le plus grand carnage, en mettant l'armée ennemie en pleine déroute.

On a fait 8,000 prisonniers: 120 pièces de canons, toutes les tentes, toutes les munitions, et dix mille fusils sont restés au pouvoir des Egyptiens. On dit que le butin qu'on a fait, monte à plusieurs millions, car il y avait beaucoup de luxe dans le camp ottoman. On calcule que le nombre des morts du côté de l'armée turque est de 4,000, et qu'il y en a 2,000 blessés. Du côté des Egyptiens, il n'y a eu que 550 morts et 750 à 800 blessés. Il y avait dans l'armée ottomane plusieurs officiers européens, et parmi eux un polonais qui a été tué; on a trouvé parmi les morts cinq officiers français dont j'ignore les noms, et un baron prussien qui a été tué d'un coup de pistolet par les Turcs mêmes qu'il engageait à faire bonne contenance et à ne pas fuir sitôt. Plus de vingt médecins et chirurgiens européens étaient arrivés la veille de Constantinople; presque tous ont été tués, moins quelques uns qui sont ici prisonniers. Parmi eux est M. Petit, officier d'état-major français; il a été complètement dévalisé par les Arabes après la bataille. Tous les prisonniers sont conduits ici; le gouvernement leur accorde la liberté et leur donne des passeports pour où ils veulent; plusieurs désirent rester ici pour travailler et d'autre se sont enrôlés dans la cavalerie irrégulière.

M. Petit assure que l'armée du grand seigneur est tellement frappée de terreur, qu'Ibrahim-Pacha pourrait s'il le voulait, aller à Constantinople tambour battant.

Après la défaite de l'armée turque, la tranquillité est rétablie dans ces environs, et les routes sont devenues sûres.

On assure qu'Hafiz-Pacha est blessé au bras; deux pachas ont été trouvés parmi les morts, un autre a été fait prisonnier, et deux autres sont blessés.

Les Egyptiens ont perdu Ibrahim-Bey, colonel du 2^e régiment de la garde; Kaled-Bey, colonel du 1^{er}, est blessé mortellement; Kaled-Bey, colonel d'artillerie, est blessé à une cuisse, et Telki-Bey, colonel d'artillerie légère blessé à la jambe.

M. Caillé est arrivé ici, mais trop tard pour l'objet de sa mission: le bruit des canons et la joie générale lui ont appris en arrivant la nouvelle défaite de l'armée ottomane.

Malgré cela, il est parti pour le camp avec le drogman de S. A.

Rapport de la bataille de Nesib, d'après une lettre de M. Petit, officier français attaché à l'état-major d'Hafiz-Pacha, et prisonnier des Egyptiens.

Le camp ottoman faisait face, au sud, sur trois lignes. Les deux premières lignes composées d'infanterie, la troisième de cavalerie. L'artillerie, placée sur les deux ailes, se composait de 146 canons.

Les troupes ottomanes s'élevaient à 56,000 hommes. 25,000 d'infanterie, sous le commandement des pachas de division Ladoula Kaider et Kurd-Mehemet; 5,000 hommes de cavalerie, commandés par Cherif-Pacha; 5,000 d'artillerie, commandés par Bekir-Pacha, et environ quatre mille Bach-Boloucks (irréguliers), infanterie et cavalerie, sous le commandement de Soliman-Pacha.

L'armée d'Ibrahim-Pacha se trouvait campée sur le prolongement de la gauche du camp turc, à environ 6,000 mètres.

Le terrain qui couvrait la gauche du camp ottoman était très-accidenté, ce qui rendait l'attaque, dans cette direction, extrêmement désavantageuse pour l'armée égyptienne.

Hafiz-Pacha étant informé que plusieurs régiments, composés de Syriens, avaient l'intention de passer dans ses rangs, fit canonner le 23, à 11 heures du soir, le camp égyptien. A cet effet, quatre batteries se portèrent, dans le plus grand silence, à 1,000 mètres du camp égyptien, et lancèrent 260 obus. Ces projectiles jetèrent le trouble et le désordre dans le camp d'Ibrahim.

Les points de direction du tir, levés à cinq heures du soir, par les officiers d'état-major d'Hafiz-Pacha, étaient les tentes d'Ibrahim-Pacha et de Soliman-Pacha.

Ceux-ci se hâtèrent de monter à cheval pour empêcher la confusion qui devenait très-grande.

Plusieurs centaines d'Egyptiens désertèrent dans le camp ottoman; plusieurs pelotons étaient déjà en marche dans ce but; mais l'activité que Soliman-Pacha déploya aux avant-postes, empêcha qu'un plus grand nombre sortit du camp.

Ibrahim-Pacha sentit la nécessité d'en finir par une grande action. A cet effet, l'armée égyptienne prit les armes à l'aube du jour; Ibrahim la dirigea en bon ordre, sur six colonnes, vers les derrières du camp ottoman.

La première colonne était composée de 100 bouches à feu, marchant par sections.

La seconde colonne d'infanterie, colonne de direction, com-

Allons, enfans de la patrie.

Ce fut un prodige, nous secondâmes tous nos manteaux, la force nous revint, nous ne sentimes plus le froid, nous ne vîmes plus la neige, nous rajeunîmes, nous avions retrouvé notre petit officier de Toulon, notre jeune général d'Italie; ah! Lays, la *Marseillaise* nous a sauvés; maintenant vienne la campagne de France, mais qu'on nous la fasse faire à ces accens sauveurs!

Lays secoua la tête et montra du doigt au général la parlotte de l'*Oriflamme*.

Nous avons tous été plus ou moins acteurs dans la cruelle histoire de nos défaites; les uns ont combattu jusqu'à la fin, d'autres pourront encore vous dire combien l'occupation ennemie a contristé leur enfance. Combien de temps faut-il encore pour qu'aucun Français n'ait vu des cosaques dans son pays, ou des Anglais, ou ces Portugais salariés que l'Angleterre traînait après ses armées? Les Bourbons revinrent; nous ne parlerions ni des répugnances de la nation, ni des fautes de ces nouveaux rois, qui dataient leur règne d'un jour, de la mort de Louis XVII, nous dirons seulement avec quelle facilité l'empereur vint de Cannes à Paris; les Bourbons disparurent, et il fut encore donné cent-jours à Napoléon. Quand Lays apprit que le général Beuvron commandait un corps d'armée et qu'il allait partir pour la frontière, il courut à son hôtel.

— Général, lui dit-il, vous allez revoir votre premier champ de bataille, et le ciel vous réserve peut-être une dernière victoire aussi éclatante que la première.

— Mon ami, répondit le général, je n'ai point d'espoir; les réflexions d'un an n'ont pas ramené Napoléon, on ne fait des prodiges qu'avec la liberté, et l'empereur n'en veut pas. Je vais mourir, mais *dulce et ducorum est pro patriâ mori*. Cela convient surtout à un vieux soldat qui n'a que son épée, et qui sait bien que de nouveaux maîtres la lui arracheront, s'il ne renie sa vie entière. Adieu, nous n'avons rien à chanter.

— Le général fut tué à Waterloo.

L'acteur était devenu très-craintif, les vengeances des Bourbons l'épouvantaient; il avait beau cacher sa vie, il avait toujours peur qu'on ne pût en lui le grand recruteur de 95, qui avait fait aller plus de deux cent mille hommes aux armées, et un mot pouvait le perdre et lui enlever une retraite bien gagnée, et la seule ressource de ses derniers jours;

posée de douze bataillons, marchait par divisions à distance entière.

Les troisième et quatrième colonnes d'infanterie (chaque colonne de 12 bataillons), marchaient par colonnes doubles, serrées en masse.

Les cinquième et sixième colonnes, composées de neuf régimens de cavalerie, marchaient en colonnes, par escadrons, à demi-distance.

Soliman pacha, avait intercalé, entre les distances, des lignes d'infanterie en tête et en queue, 8 bataillons en colonnes doubles, serrées en masses, pour soutenir les attaques que les Ottomans auraient pu exécuter, soit en tête, soit en queue des 6 colonnes. Il avait également placé 2 batteries et 12 obusiers de 56, qui tiraient avec beaucoup de précision.

Le but de Soliman pacha fut de suite deviné par un officier d'ordonnance d'Hafiz pacha. Il avait l'intention de former une ligne oblique sur l'extrême gauche de la ligne ottomane, qui avait fait un changement de direction à gauche sous un angle de 45 degrés en arrière. Mais les têtes de colonnes d'Ibrahim pacha n'ont pu se prolonger à la hauteur du village de Nesib, en ayant été empêchées par l'artillerie ottomane. Alors Soliman pacha donna l'ordre à toutes les troupes égyptiennes de se former à gauche en bataille; cette manœuvre s'exécuta sous le canon ottoman, et, chose remarquable, avec autant d'ordre que sur un terrain d'exercice.

Un feu très-vif de 500 bouches à feu s'engagea à 1200 mètres. Ce combat d'artillerie dura une heure trois quarts.

L'artillerie égyptienne ayant épuisé ses caissons et ses coffres de munitions, fut contrainte de ralentir son feu en attendant que des munitions arrivassent de la réserve.

Ce moment devint très-critique pour l'armée égyptienne; 12 bataillons de la droite des première et deuxième lignes avaient déjà pris la fuite dans le plus grand désordre.

C'est alors qu'un officier d'ordonnance d'Hafiz pacha lui conseilla, avec les plus vives instances, de marcher à la baïonnette sur les Egyptiens. Pendant ce moment d'hésitation, Soliman pacha, aidé de ses aides-de-camp, le sabre à la main, contraignit les fuyards à rentrer en ligne sous le feu terrible des Turcs.

Les cartouches à canon du parc de réserve d'Ibrahim pacha étant arrivées, un feu bien nourri à mitraille s'engagea de nouveau à 500 mètres.

C'est dans ce moment que les bach-bolouks du sultan se retirèrent. Hafiz pacha et ses officiers d'ordonnance sabraient les fuyards pour les faire rentrer en ligne. Mais cela devint inutile; les troupes d'Hafiz pacha, qui se trouvaient sous un feu terrible de mitraille, commencèrent à lâcher pied. Le désordre grandissant toujours davantage, malgré l'activité et la bravoure d'Hafiz pacha, et le dévouement des cinq officiers européens à son service, la déroute devint complète.

Presque toute l'infanterie ottomane abandonna ses fusils sur le champ de bataille.

La cavalerie turque, qui n'avait pas donné, fut entraînée dans la fuite des bach-bolouks et de l'infanterie. Elle seule, de toute l'armée turque, exécuta sa retraite en bon ordre. Le séraskier Hafiz pacha se retira sur Marash.

L'armée turque laissa également sur le champ de bataille plus de 100 pièces de canon, ses bagages de campement et ses munitions. Son trésor, s'élevant à 45,000 bourses (5,000,000 fr.) fut sauvé.

Sur les cinq officiers européens, M. Petit a été fait prisonnier au moment où il essayait de remettre en ligne plusieurs batteries qui étaient en retraite et de rallier quelques tirailleurs sous une charge de cavalerie. On a de fortes raisons de croire que M. le baron de Moiska, officier distingué d'état-major, a été tué.

Les Ottomans ont eu 4,500 hommes hors de combat, et leurs blessés l'ont presque tous été mortellement.

Dans l'armée d'Ibrahim-Pacha, il y a eu environ 5,000 hommes hors de combat.

La bataille a été très-sanglante, puisque l'armée ottomane a perdu un septième de son effectif.

La perte de la bataille peut être attribuée à trois causes:

1^o Les troupes ottomanes négligèrent d'occuper un mamelon qui se trouvait à 800 mètres en avant du centre de leurs lignes;

2^o On n'exécuta pas la charge à la baïonnette, lorsque l'armée égyptienne avait quatre régimens en déroute;

3^o La cavalerie ne donna pas; elle aurait pu, en se déployant par échelons par régiment, la gauche en tête, former un ordre concave sur les têtes de colonnes d'Ibrahim-Pacha, et obtenir des résultats peut-être décisifs.

Alep, 29 juin 1859.

il voyait peu de monde et jouait au piquet pour éviter toute conversation dangereuse.

Un soir, un de ses camarades se présenta chez lui et le pria avec tant d'instance d'accepter à dîner le lendemain à sa maison de campagne, que Lays ne put pas refuser. Ils montèrent en voiture dès le matin, et arrivèrent bientôt à Ville-d'Avray.

— Tu as donc acheté une campagne à Ville-d'Avray, disait Lays, c'est un des plus beaux lieux des environs de Paris, suivant moi; je l'ai habité trois ans.

On leur ouvrit discrètement la petite porte d'un parc; ils admirèrent la fraîcheur des ombrages, les charmes mélancoliques du site, et entrèrent ensuite dans une maison plutôt propre qu'élégante.

— Madame, dit le compagnon de Lays en le faisant entrer dans un salon où était une vieille femme seule qui ne quitta pas son fauteuil à l'arrivée des étrangers; madame, voici Lays.

— C'est très-bien, approchez-vous, Lays, mon ami, et chantez-moi la *Marseillaise*.

La *Marseillaise*, sous le ministère de M. de Villèle! et la police, grand Dieu! et les jésuites! et le pavillon Marsan! Le vieil acteur, épouvanté, recula, pâlit, et jeta un regard d'indignation sur son camarade.

— Allons donc, Lays, approchez-vous, et la *Marseillaise*, et dépêchez-vous. Vous n'êtes donc plus républicain, mon garçon!

Lays était prêt de tomber en syncope.

— Vous ne me reconnaissez donc pas, Lays? La citoyenne Beuvron, venue d'arrière au faubourg St-Antoine, une amie de Santerre, dont vous avez fait partir le fils pour l'armée. Il est mort à Waterloo, le pauvre général. C'est votre faute; sans vous j'en aurais fait un notaire, et il serait plein de vie.

La *Marseillaise*, s'il vous plaît.

Lays, rassuré, satisfait la vieille femme, et il put se convaincre que, sans le secours des paroles sonores d'Horace, la verdure du faubourg était toujours républicaine.

Lays quitta Paris dès qu'il eût obtenu sa retraite, et il est mort à Ingrand, durant la restauration.

Pour la *Marseillaise*, elle ne mourra jamais, et elle n'est jamais plus proche de faire des miracles que lorsqu'elle est persécutée ou mise en oubli.

(National.)

de nos chroniques Charles Martel, je ne sais quelle ancienne et douteuse victoire remportée sur les Sarrasins; l'empire négligea ses drapeaux et se couvra la poussière de l'*Oriflamme*, guidon fabuleux, parsemé de fers de lances ou de fleurs de lys, et qui n'est pas aux trois couleurs. On se garda de nous dire que ceux qui s'avançaient étaient les fils de Pitt et de Cobourg, qu'ils avaient d'étonnantes entrées, non seulement pour nos mœurs guerrières, mais encore pour nos libres intelligences; c'eût été de l'idéologie, et l'empire est tombé parce qu'il craignait plus l'idéologie que les cosaques. attendant, un jour d'hiver, Lays était dans sa loge, seul auprès du feu, attendant assez impatiemment que son domestique vint le débarrasser de son costume de théâtre. lorsqu'un individu d'une taille élevée, maigre, les cheveux grisonnants et revêtu d'une redingote bleue boutonnée jusqu'au menton, mais décorée d'un ruban rouge, ce qui alors était une grande distinction, entra dans sa loge et se jeta dans ses bras.

— Mon cher Lays, lui dit-il, c'est moi le général Beuvron, le volontaire de Jemmapes. Ah! Lays, quelle campagne! j'ai vu périr la fleur de la France, l'armée, notre bonne armée a été ensevelie sous des steppes de neige, noyée sous la glace brisée de la Bérésina. . . Ah! Lays, rendez-moi le courage et l'ardeur de 95, une strophe, une seule strophe, j'en ai besoin. . . Il l'a chantée, Lays, il l'a chantée lui-même, j'y étais, je l'ai entendu.

— Quoi? général, répondit Lays, que voulez-vous dire?

— Nous avons passé cette fatale Bérésina, nous marchions pendant la nuit, dans des plaines sans chemins, au milieu de la neige, et par un froid qui gercit nos lèvres; il était là, l'empereur, marchant au milieu de nous, un bâton à la main, comme Bélisaire; hélas! que Dieu éloigne de son esprit la cécité du malheureux général de Justinien! la garde était silencieuse, ceux qui tombaient, Lays, ne se relevaient plus. Je n'ai jamais vu de douleur plus profonde que celle de Napoléon, dans ce fatal moment. Tout à coup il se retourna vers nous: « Veillons au salut de l'empire, » dit-il, ce fut une joie subite, les mourans secouèrent leur linceul de neige, nos lèvres déchirées s'ouvrirent. Nous chantâmes, Lays; mais le remède était trop faible pour un si grand mal; quels droits avions-nous que celui de mourir; c'étaient les vœux qui avaient conspiré contre nous. Alors l'empereur s'arrêta; il nous regarda tous, croisa ses bras sur sa poitrine, puis reprenant sa marche, il s'écria:

Bayonne, le 3 août 1839.

Don Carlos a transféré son quartier-général à Tolosa. Ils y sont arrivés le 1^{er} août, la population a montré quelque empressement à se porter sur le passage des princes. Nous n'avons à signaler aucune opération militaire.

Il résulte des correspondances de Durango, du 31 juillet, que lord John Hay, après sa conférence avec Maroto à Arrigorriaga, a quitté encore Bilbao pour se rendre auprès du duc de la Victoire. Ils se sont rendus ensemble à Orduna, là s'est tenu une conférence relative, à ce qu'on assure, à la régularisation de la guerre. Un profond mystère entoure ces pourparlers.

BELGIQUE. — Bruxelles, le 8 août.

Parmi les personnages qu'on remarquait hier dans la loge du roi et de la reine, à la course de Mon-Plaisir, se trouvaient M^{mes} les baronnes de Stassart et d'Hoogvorts, dames d'honneurs. MM. le comte d'Aerschot, grand-maréchal du palais; les généraux d'Hane de Steehuyze grand-écuyer; Buzen, gouverneur militaire de la province; Nypels, aide-de-camp du roi; le général d'Hoogvorts, et le colonel de Cruykenbourg, sous-chef de l'état-major-général.

M. le juge J. Van de Walle a été délégué pour l'instruction de l'affaire Vlemineckx. Il a fait assigner plus de vingt témoins. M. Ad. Bartels a dû être entendu ce matin.

On évalue à plus de quarante le nombre des témoins dont la déposition de M. Bartels nécessitera l'audition; d'abord 16 qui ont été déjà entendus à Namur, puis les généraux et intendans, auteurs du rapport sur l'enquête officieuse; les intendans qui ont constaté diverses fraudes par procès-verbaux, les experts qui ont refusés et ceux qui ont accepté des drogues pourries, les témoins qui ont vu brûler les médicamens altérés à la suite du procès de Namur; des médecins et pharmaciens tant civils que militaires, MM. Feignaux, Roussel, etc., etc.

On annonce comme devant paraître à Bruxelles cette semaine, la première livraison de la *Revue Nationale de Belgique*. Ce nouveau recueil mensuel est fondé, dit-on, par une réunion de représentants et de sénateurs, et consacré à la fois aux matières politiques et littéraires.

La première représentation donnée hier de l'*Eau Merveilleuse*, grand opéra bouffon en deux actes, paroles de M. T. Sauvage, musique de M. Albert Grisar, a fait plaisir. On y remarque plusieurs morceaux agréables, entr'autres le grand air que chante Mme. Casimir, au 1^{er} acte, et qu'on a applaudi à trois reprises; toutes les scènes, d'un comique bouffon, ont été fort bien jouées par Mme. Casimir, MM. Renault, Soyer et Genevois. Cet ouvrage abonde en jolis motifs dont quelques-uns qu'on voit déjà sur les pupitres des salons, ont été arrangés pour le piano par des artistes célèbres, notamment par Hertz.

Le sujet de la pièce n'est pas neuf, c'est une pantomime, où la bouffonnerie italienne domine. Des saltimbanques y font assaut de charlatanisme. Un tuteur, sa pupille, dont il est amoureux, le jeune amant de celle-ci qui joue ce tuteur pour obtenir la main de cette pupille; tel est le canevas sur lequel on a brodé deux actes que relève la jolie musique de notre compatriote.

Bruxelles, le 8 août. — (2 heures). — Nous ne pouvons rien dire autre chose de la bourse si ce n'est qu'elle a ressemblé aux précédentes par le peu de transactions qui ont eu lieu. Les cours n'ont par conséquent pas varié; dans leur oscillité, quelques agents attribuaient au retard de la maille de Paris, la continuation de la stagnation.

Fonds de l'Etat: Dette active 2 1/2 p. c. 55 5/4, 3 p. 101 5/8 A., 4 p. c. 91 5/4 P., 5 p. c. 71 7/8 P., Société Générale titres en nom fr. 750, Société de Mutualité 1042 50 (104 1/4) A., Société Nationale 960 (96) P., Société de commerce 1160 (116) P.

L'actif espagnol, mieux tenu que la veille est coté 18 5/16 A. et reste demandé à ce prix. Point de cours d'Anvers à cause du mauvais temps.

LIÈGE, LE 9 AOÛT.

CHEMIN DE FER.

Le ministre des travaux publics, vu l'extension que prend le transport des marchandises et la nécessité d'établir, à cet effet, des convois spéciaux; considérant que ces convois, organisés d'une manière régulière dans le but de procurer aux voyageurs des moyens plus multipliés de transport, n'offrent point le résultat que l'on espérait obtenir; attendu que les trois convois partant de 5 à 5 heures 30 minutes du matin et celui partant à midi 50 minutes ne produisent pas la moitié des frais de locomotion; que celui de Gand à 5 heures du matin, coïncidant avec Liège, ne présente en moyenne que 4 1/2 voyageurs par jour, arrêté:

A dater du 12 août, les convois de 5 h. 30 m. du matin d'Ostende sur Gand, de 12 h. 15 m. de Gand sur Ostende, de 5 h. du matin de Gand sur Malines, de 5 h. du matin de Malines sur Gand, sont supprimés.

Bruxelles, le 6 août 1839. **НОТНОВЪ.**
Un arrêté royal du 7 de ce mois porte: Partout où les besoins du service l'exigeront, le maître de poste le plus voisin d'une station du chemin de fer y placera une succursale de son relais.

Nous apprenons avec plaisir que les commissaires que le gouvernement a envoyés en Angleterre pour l'achat d'étalons destinés au haras de l'état, sont déjà parvenus à s'en procurer quelques-uns du premier mérite. Ces étalons arriveront incessamment, et viendront enrichir la réunion si belle et si nombreuse que possède le pays, et qui est considérée comme une des plus précieuses de l'Europe.

Par un arrêté du 19 avril dernier, le Roi, en vue de favoriser l'amélioration des races chevalines en Belgique, a institué des courses de chevaux et spécialement de chevaux indigènes et y a affecté une somme annuelle de 20,000 francs. Par cet arrêté, S. M. charge le ministre de l'intérieur de faire les réglemens nécessaires pour l'exécution de cette disposition. Une commission, dont nous avons dans le temps fait connaître les membres, a été nommée pour proposer ces réglemens qui viennent d'être arrêtés par le ministre.

Les prix institués par le gouvernement sont les suivans: Un prix de 2,500 fr. et une médaille en argent pour les poulains entiers et poulèches de trois ans, nés et élevés en Belgique. Un prix de 3,000 fr. et une médaille en argent pour chevaux entiers et juments nés et élevés en Belgique, âgés de 4 ans ou au-dessus.

Un grand prix de 4,000 fr. et une médaille en or pour les chevaux et juments également nés et élevés en Belgique, âgés de 4 ans et plus.

Une poule entre des chevaux indigènes n'ayant jamais gagné de prix, 1000 fr. et 50 fr. d'entrée.

Un prix de 3000 fr. pour les chevaux entiers et juments de

tout âge et de tout pays. Si le cheval vainqueur n'est pas né en Belgique, il pourra être réclaté pour le prix de dix mille francs pendant les 24 heures qui suivront la course. Le gouvernement se réserve la préférence pour cet achat.

Enfin un vase de la valeur de 1000 francs sera offert en prix pour une course d'amateurs à laquelle ne seront admis que les chevaux qui n'auront jamais été engagés dans une course publique.

On assure que la société pour l'Encouragement des courses de chevaux et la Société des courses de Bruxelles, se proposent de joindre plusieurs prix à ceux institués par le gouvernement et à ceux du roi. Ces courses, qui auront lieu pendant les fêtes de septembre, promettent donc d'être des plus brillantes. (Indép.)

La recrudescence de hausse sur les céréales en France et en Angleterre et le peu de fixité du temps ici comme dans ces pays, ne pouvaient manquer de réagir sur les prix; l'on devait donc s'attendre à les voir remonter. Pendant la semaine dernière il y a eu effectivement hausse de 39 centimes sur ce prix moyen régulateur du froment (24 fr. 16 au lieu de 25 fr. 77) et de 29 centimes sur le prix moyen du seigle (12 fr. 44 au lieu de 12 fr. 15). La moyenne du mois est de 24 fr. 08 et 12 fr. 69, ce qui constate en ensemble une nouvelle baisse sur le seigle dont la moyenne mensuelle n'avait pas été aussi faible depuis un an, tandis que 24 fr. dépasse la moyenne des sept premiers mois de cette année.

Sur le froment la hausse a été très générale. Il n'y a eu de baisse que sur un seul marché, à Anvers, et elle n'a été que de 5 centimes. Partout ailleurs il y a eu hausse; à Bruges de 69 centimes; à Louvain aussi de 69 c., à Arlon de 50, à Gand de 25, à Liège de 25, à Bruxelles de 20, à Mons de 17, à Hasselt de 14 et à Namur de 2 c.

Pour le seigle il n'y a eu de variations que sur six marchés; hausse à Louvain de 1 fr. 10, à Hasselt de 66 et à Bruxelles de 44 c. Baisse à Bruges de 1 fr. 25, à Anvers de 59 et à Liège de 29 c. A Arlon, Gand et Mons il n'y a pas eu de variation, et la comparaison manque pour Namur, le prix sur ce marché n'ayant pas été coté la semaine précédente.

Les ventes ont été moins importantes en froment que la semaine d'avant sans cependant descendre au-dessous de la moyenne, qui est de huit mille hectolitres. Les ventes de seigle se sont également maintenues dans leur importance habituelle.

On lit dans le Précurseur:

Un orage comme de mémoire d'hommes on n'en a vu à Anvers, a éclaté cette nuit. Vers trois heures du matin les éclairs accompagnés de violens coups de tonnerre, ont éveillé une grande partie de notre population; bientôt une grêle épouvantable, chassée par un vent très-fort du N.-O. est venu fondre sur notre ville et ses environs pendant au moins 30 minutes. Plusieurs maisons ont été inondées, des vitres brisées, des toits endommagés, etc. Ce sont surtout les campagnes du côté nord de la ville qui ont le plus souffert; c'est dans cette direction que l'orage a donné avec la plus grande violence. Dans les polders et les environs du Stuwenberg toutes les plantes sur pied ont été détruites.

Les pertes pour nos cultivateurs sont énormes. On pourra se faire une idée du ravage que cet ouragan a dû occasionner quand on saura que les grelons tombés étaient d'une grosseur de 3 à 4 centimètres. En ville dans l'entrepôt royal les dégâts occasionnés par l'irruption de s eaux provenant de l'engorgement des gouttières sont assez considérables. Les grains se trouvant dans les greniers ont été submergés.

La peste vient d'envahir l'île de Milo. Soixante-dix personnes ont succombé avec tous les symptômes de cette maladie. Le magistrat est soupçonné d'avoir, sinon favorisé, au moins toléré les communications du navire qui a porté la peste, et qui arrivait de Syrie.

M. F. Willems, qui s'occupe d'un recueil de chansons patriotiques belges depuis le XII^e siècle jusqu'à la *Brabançonne* écrit à la *Gazette Van Gend* qu'il a reçu de l'Allemagne un recueil de chansons patriotiques publié par le conseiller Kretschmer, et dans lequel il a trouvé la musique de la chanson patriotique de 1830, la *Parisienne*. La chanson allemande a été composée à l'occasion du siège de Harbourg en 1757, et a été beaucoup entendue en Westphalie et en Pomeranie.

Une nouvelle dont nous aimons à douter, vient de nous être donnée, c'est celle de la mort de M. le baron Surlat de Chockier, ex-régent de Belgique, qui aurait succombé mercredi soir aux suites d'une hydropisie. (Indép.)

La déplorable mort d'Adolphe Nourrit a porté ses fruits. On sait que sa femme était enceinte lorsqu'elle trouva gisant sur le pavé le corps de son infortuné mari. Un pareil spectacle devait produire une sensation mortelle. Il est vrai que Mad. Nourrit ent dans ce cruel moment assez de force pour concentrer sa douleur; mais la nature devait l'emporter sur cet effort et reprendre ses droits. Mad. Nourrit, à peine âgée de 34 ans, vient de rejoindre son mari dans la tombe.

Un gentleman de Kislady a dressé deux souris à faire mouvoir une machine proportionnée à leurs forces pour filer le coton, avec profit de 5 deniers sterling par jour (50 centimes). Sir Halton de Dunferlin possède aussi des souris constamment employées à filer du coton à coudre, au moyen d'une petite machine. La quantité qu'elles en filent, tordent et peletonnent par jour est de cent à cent vingt fils de vingt pouces de long. Il faut pour cela qu'elles parcourent dix mille et demie par journée; c'est ce qu'elles font sans trop se fatiguer.

Une souris ordinaire pèse environ une demi-once, et l'on peut la nourrir pendant cinq semaines avec un sou de farine d'orge. Pendant ce temps elle file 3850 fils. Sir Halton se propose de louer un vieil édifice de cent pieds de longueur sur cinquante de largeur et autant de hauteur, ou il pourra placer dix mille moulins à souris, en les mettant à une distance telle, que les surveillans pourront les parcourir facilement. D'après un calcul approximatif qu'il a fait, cet établissement doit donner un bénéfice net de 2,500 livres sterling (57,000 francs) par an. Grâce à cette innovation, voilà le peuple souris transformé en colonie manufacturière.

Les inspections générales des troupes commenceront cette année le 15 août prochain. A cette occasion M. le ministre de la guerre appelle l'attention des inspecteurs sur le remplacement qui s'opère par les soins de l'association pour l'encouragement du service militaire.

Il expose les avantages que ce mode présente, d'après lui sur tous les autres. En effet, dit-il, conserver dans les corps des hommes tout formés, de bons sous-officiers, dont l'instruction et la conduite sont parfaitement connues de leurs chefs; écarter en même temps des rangs de l'armée cette classe de remplaçans que des antécédens peu favorables et une moralité trop souvent douteuse, font forcés à y chercher une ressource, et relever l'état militaire aux yeux des soldats, en n'y maintenant que des hommes d'une conduite honorable: tels sont les résultats que l'on est en droit d'attendre de cette institution, lorsque tous les chefs, bien persuadés de son utilité, en secondent efficacement le développement parmi leurs subordonnés. J'ai l'honneur de vous inviter en conséquence à traiter ce point avec les chefs de corps pendant la durée de votre inspection, et à user de toute votre influence pour former à cet égard leur opinion, et dé-

truire les préventions contraires que vous pourriez encore rencontrer.

M. le ministre recommande aussi les écoles régimentaires. Différens motifs ont, dit-il, empêché jusqu'ici qu'elle ne fussent établies partout, conformément à l'instruction du 2 octobre 1838. Dans quelques places les locaux ont manqué ou n'ont pu être appropriés convenablement. Il engage les inspecteurs, là où ces obstacles se sont rencontrés, à s'assurer jusqu'à quel point il y a eu impossibilité de les surmonter. Il sera nécessaire, quant aux locaux, qu'ils s'abouchent eux-mêmes avec les autorités de qui dépendent les bâtimens à approprier, et que de nouvelles tentatives soient faites pour arriver enfin à un résultat favorable. Ils sont invités à lui rendre spécialement compte de leurs démarches à ce sujet, et à comprendre dans leurs rapports des notions suffisamment détaillées sur l'état de l'instruction primaire dans chaque corps, ainsi que sur les ressources qu'il présente pour l'entretien des cadres.

Un choix d'hommes devra être fait dans les corps d'infanterie, pour remplir les vides laissés dans le régiment d'élite par le départ des miliciens des classes congédiées. A cet effet M. le ministre prie les inspecteurs de désigner, dans chaque régiment, vingt-cinq hommes appartenant aux compagnies d'élite, pour passer dans ce corps. Ces vingt-cinq hommes seront pris, autant que possible, par moitié, dans les grenadiers et dans les voltigeurs. Si des miliciens qui désirent prendre un engagement en vertu de l'art. 171 de la loi sur la milice, demandaient à entrer dans le régiment d'élite, ils pourront être désignés à cet effet, s'ils réunissent, du reste, les qualités requises: ils compteront alors en déduction des vingt-cinq hommes ci-dessus mentionnés. Cet avantage devant être un stimulant pour ces ordres d'engagemens, cette disposition pourra être portée à la connaissance des corps.

COUR D'ASSISES.

Audience du 8 août. — AFFAIRE JOLY ET MARTIN.

Un vif intérêt semblait s'attacher hier au sort de deux jeunes gens assis sur les bancs de la cour d'assises. L'aveu simple et naïf des faits qui leur étaient reprochés, le repentir sincère qu'ils manifestaient, avaient disposé en leur faveur le nombreux auditoire qui assistait à cette audience.

Les détails de cette affaire sont assez nombreux; nous chercherons à simplifier les faits en les présentant tels qu'ils sont résultés des débats.

Dans la soirée du dimanche, 16 juin dernier, Philippe Joly, âgé de 25 ans, né à Gignin, canton de Yverdun, en Suisse, représentant à Verviers la maison Stengel Wagner et Gastraro, de Triviste; et Emile Martin, son commis, âgé de 18 ans, né à Nyon, même canton, en Belgique seulement depuis trois semaines, rentraient dans leur domicile, place Verte, à Verviers, lorsqu'ils apprirent du domestique que des inconnus étaient venus proférer des cris et des chants injurieux contre eux. Cette indiscretion, qui devait avoir des conséquences si funestes, les exaspéra tout d'abord; ils sortirent, accompagnés du même domestique et d'un ami, M. Martin de Jaslenville, pour se mettre à la recherche de ces individus. Arrivés sur le pont St-Laurent, ils rencontrèrent les nommés Dedoyard, Polis, Dargent et un autre, qui parlaient patois, langage que Martin ni Joly ne comprennent pas.

Ceux-ci, ayant la tête montée, crurent qu'on s'adressait à eux et s'avancèrent; Polis prononça le mot *légèrement* qui fut pris pour une insulte; de là une rixe, dans laquelle il paraît que Martin donna des coups de canne à Dedoyard et Joly à Polis. Le premier, blessé assez grièvement, fut transporté chez la veuve Dargent, où se trouvait l'agent de police Croft et un nommé Scheibler, qui, apprenant ce qui s'était passé, allèrent s'enquérir de Joly et de Martin. Ayant vu de la lumière chez eux, Scheibler y entra et demanda à se battre avec celui qui avait porté le coup à Dedoyard; le duel fut accepté, mais Scheibler refusa de dire son nom; de là des gros mots et une nouvelle rixe à laquelle prirent part ceux qui se trouvaient en dehors de la maison. Une lutte assez violente s'engagea; mais bientôt on emporta Joly, qui s'écriait: « Mais au moins ne m'assassinez pas. » Martin qui était resté dans la maison, entendant ces cris, crut la vie de son ami en danger; il saisit un poignard et sortit, en proie à une véritable frénésie, s'écriant: « Oh est mon Philippe, on assassine mon Philippe », en brandissant son arme et en frappant d'estoc et de taille, il atteignit au bras le nommé Gouvraneur, attiré là par le bruit, la garde étant arrivée, on croisa sur Martin la bayonnette, et on finit par l'emmener, blessé au sein droit, dans le ventre et à la cuisse, par un instrument tranchant.

C'est de ces faits que les accusés ont à répondre devant la cour d'assises, car la blessure faite à Dedoyard a causé chez lui, vu son état de faiblesse, une incapacité de travail personnel pendant plus de 20 jours.

En présence des aveux des accusés, M. Lecocq, organe du ministère public, s'est borné à dire que l'espèce de provocation à laquelle ils avaient cédé, n'excusait pas les violences auxquelles ils s'étaient livrés; il a soutenu l'accusation de complicité si pas quant aux coups donnés à Dedoyard, du moins quant aux coups qu'un nommé Gerardy prétend lui avoir été donnés précédemment par Martin.

M. Forgeur, défenseur des accusés, n'a pas cherché à les faire absoudre des faits qui étaient constants; il a seulement combattu la déposition de Gerardy et a démontré que les nombreuses contradictions, dans lesquelles il était tombé, devaient lui ôter toute confiance. Il s'est refusé à discuter la question de complicité, qui ne pouvait être admise ici; mais il a soutenu que l'incapacité de travail de plus de vingt jours ne pouvait être reconnue chez Dedoyard, parce que sa maladie ne devait pas être attribuée au coup reçu mais bien à l'état de faiblesse de l'individu. Il a réfuté la déposition de M. le docteur Buchez de Verviers, qui avait cherché à établir que les blessures étaient telles qu'elles eussent également rendu un homme fort, incapable de tout travail. Il a fait remarquer que les coups de poignard lancés par Martin dans la seconde affaire, ne pouvaient pas lui être imputés à crime, puisqu'il était par une exaspération qui allait jusqu'à la frénésie, et par la croyance qu'on en voulait à la vie de son ami.

Le jury est entré en délibération pour résoudre les seize questions posées. Au bout d'une heure, le chef du jury a lu les réponses qui établissaient la culpabilité sur tous les points, sauf quant aux coups prétendument portés à Gerardy, écartaient la complicité, mais reconnaissaient l'incapacité de travail chez Dedoyard.

M. Forgeur a repris la parole sur l'application de la peine: il a imploré la clémence de la cour pour Joly d'abord, chargé à Verviers d'intérêts très-majeurs, dont l'absence compromettrait bon nombre de personnes, et qui avait été provoqué par des cris et des chants injurieux; en faveur surtout de M. Martin, chez qui les faits même de l'accusation révèlent un beau caractère, un dévouement entier à son ami; il a soutenu que le blessé ayant été indemnisé au moyen d'une transaction (on lui donne 500 frs. plus les frais de médecin), la cour devait faire usage de l'arrêté de 1814 pour correctionnaliser la peine. Il a invoqué les paroles du chef du jury, qui a aussi réclame en faveur de la jeunesse de l'accusé.

Il a terminé sa brillante péroraison qui avait vivement ému l'auditoire, par ces mots: « Non, Messieurs, vous ne sèquerez pas pour long-temps ce jeune homme, qu'à peine sorti de ces montagnes, une sorte de fatalité a amené à votre barre, vous vous souviendrez qu'étranger dans le pays, sans parens, sans ami, il n'a pas lui, un père, une mère, une sœur, pour adoucir les rigueurs de sa captivité. »

La cour, faisant usage de l'arrêté précité, a condamné Martin à 18 mois, et Joly à 6 mois d'emprisonnement et à 50 frs. d'amende.

On nous assure qu'ils veulent tous deux adresser au roi une requête en grâce, nous ne doutons pas qu'elle ne trouve de l'appui auprès des dignes magistrats qui composent le parquet de Liège.

LIBRAIRIE

DE

P. J. COLLARDIN

RUE GRANDE-TOUR.

EN VENTE:

EXAMEN CRITIQUE DE LA GRAMMAIRE POPULAIRE, de M. Ch. MARTIN, par MM. BESCHERELLE, frères; in-18. Prix: 10 centimes.

ETAT CIVIL DE LIEGE DU 8 AOUT.

Naissances: 5 garçons, 6 filles.
Mariage 1, savoir:
Paul Joseph Alexandre Cresson, docteur en chirurgie, faub. St-Laurent, et Anne Elisabeth Olivier, sans prof., à Maestricht.
Décès: 1 garçon, 5 filles, 1 homme, savoir:
Jean Thuron, âgé de 75 ans, tisserand, rue Basse-Wez, veuf de Gertrude Warner.

PENSONS.

Le directeur du trésor dans la province de Liège, informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le deuxième trimestre de cette année, sera ouvert à son bureau à partir de samedi 10 août courant.

ANNONCES.

ESTURGEON très-frais, ANCHOIS et HARENGS nouveaux chez PERET, rue Ste-Ursule

A LOUER UNE MAISON faubourg d'Amercœur, n° 59. S'y adresser.

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

Jeudi, 22 de ce mois, A 10 HEURES.

Le notaire PAQUE procédera, devant M. le juge-de-paix OPHOVEN, à Liège, en son bureau rue Neuve, derrière-le-Palais,

A LA VENTE AUX ENCHERES

D'UNE

maison et dépendances

Située rue Pecluse, en cette ville, n° 752.

S'adresser auxdits bureau ou notaire.

A VENDRE

UN TERRAIN

D'UNE SEULE PIÈCE.

MESURANT 91 HECTARES, 64 ARES, 26 CENTIARES.

LE 26 AOUT 1859, à une heure de relevée,

La commune de Forêt, fera VENDRE publiquement en la demeure de M. Jean-Gilles VANDALEM, à Prayon, commune de Forêt, par le ministère du notaire DELIEGE,

UNE PIÈCE DE TERRE ET PATURE,

sise dans la commune de Forêt, près de Beaufays, mesurant 91 hectares, 64 ares, 26 centiares.

Ce terrain, par sa proximité de plusieurs routes et d'une nombreuse population, est propre à être mis en culture, il formerait la plus belle ferme du pays.

Il contient des mines de fer et du sable propre aux fonderies, ainsi qu'aux chemins de fer.

L'établissement de la section de Liège à Verviers, donnera une nouvelle activité aux sablières qu'on y a établies.

Il sera exposé d'abord en 12 lots, puis en masse.

VENTE

D'UNE MAISON.

Le MARDI 27 AOUT 1859, à 10 heures du matin, IL SERA PROCÉDÉ

par le ministère de M. GILKINET, notaire à Liège, en son étude rue Féronstrée, n. 61. à la

VENTE AUX ENCHERES

D'UNE

belle et grande maison,

A PORTE COCHÈRE,

Située à Liège, rue derrière le Palais, n. 50, ayant 27 pièces dont 22 à feu, cour, écurie, remise, magasin, quatre caves dont 3 avec 15 loges, jardin, 2 pompes, fontaine d'un demi-han-sion, etc.

Cette MAISON et dépendances rapportent un loyer annuel de 1800 fr et elle est située vis-à-vis de la porte du palais, endroit le plus fréquenté de la ville.

Elle est propre à toute espèce de commerce en gros et en détail; elle peut aussi servir d'hôtel et convient à un marchand de vins, à un distillateur ou à un brasseur.

On accordera des grandes facilités pour le paiement du prix. S'adresser audit M. GILKINET, pour obtenir tous renseignements.

ATELIER

DE

MARÉCHALERIE

ANGLAISE ET FRANÇAISE,

ÉTABLI A Ste.-CLAIRE.

M. FIERAERT DEMANDE DE BONS OUVRIERS, il leur accordera un salaire en proportion de leurs capacités.

Jolie petite Maison

DE CAMPAGNE

DITE: PRÉ GUERIN

A VENDRE A XHORIS.

Le Mardi-27 Août 1859, à midi précis,

M. le Baron Michel DE SELYS de Fanson, propriétaire, rentier à Beaufays, fera procéder, au domicile du sieur G. ROY-DEAUX, cabaretier à Xhoris, par le ministère de M. LAUREND, notaire à Ferrières,

A LA VENTE

D'UNE JOLIE PETITE

Maison de Campagne,

SISE AUDIT XHORIS,

Avec cour et fournil par devant, bâtiments d'habitation et d'exploitation; jardin; verger; pelouse; le tout contigu auxdits bâtiments, garni des meilleurs et plus beaux arbres fruitiers et d'agrément, contenant environ un hectare.

Treize Parcelles de Terre et Pré, première qualité, contenant environ trois hectares.

Cette bonne et solide propriété est située au centre de la commune, dans le site le plus agréable et le plus commode; des routes construites et en construction, vont la mettre en rapport direct avec les villes de Liège, Huy, Verviers, Stavelot et Marche.

Une Chasse étendue et abondante; une Tenderie heureuse dans le bois communal; et une Pêche très-rapprochée, sont des agréments que l'acquéreur pourra ajouter à la valeur de cette propriété, distante d'une demi-lieue de l'Ourte et de l'Embleve. S'adresser audit M. LAUREND, notaire, ou à M. DE BLIR, audit Xhoris, dépositaire des plan et titres de propriété.

Lesdits biens seront vendus francs et libres de charges.

A LONG CREDIT.

Vente d'une maison.

SAMEDI 17-AOUT 1859, à 11 heures du matin,

M. DELBOUILLE, notaire, procédera en son étude, rue de- vant Ste.-Croix à Liège, à la VENTE aux enchères d'une MAISON avec écuries, sise faubourg Saint-Laurent, audit Liège, cotée 1118.

S'adresser pour voir la maison audit n° 1118, et pour connaître les conditions audit notaire.

VENTE DE RENTES.

LUNDI 19 AOUT 1859, à 9 heures du matin,

En l'étude et par le ministère de M. DELBOUILLE, notaire à Liège, rue devant Ste.-Croix, n° 864, il sera VENDU aux enchères et à l'extinction des feux, les RENTES ci-après désignées:

1er. lot. — Une de 245 francs 11 centimes, libre de retenue, due par Mlle. Ferdinande comtesse de Lannoy de la Neuville, en Condroz, au denier 25.

2me. lot. — Une de 218 francs 83 centimes, due par la ville de Liège.

3me. lot. — Une autre de 68 fr. 05 cent., aussi due par la ville de Liège.

4me. lot. — Une de 48 fr. 62 c., libre de retenue, constituée à 3 p. c. due par le sieur Deheins, de Liège.

5me. lot. — Une de 29 fr. 47 c., au capital à 5 p. c., due par M. Frankinet, Outre-Meuse, à Liège.

6me. lot. — Une autre de 14 fr. 58 c., à 3 p. c., due par ledit M. Frankinet.

7me. lot. — Une de 5 muids épeautre, due par le sieur Etienne D'Argent, de Milmort, canton de Glons.

8me. et dernier lot. — Une rente de 2 fr. 58 c., due par M. Hignoul, d'Ans-et-Glain.

On peut voir le cahier des charges en l'étude dudit notaire, dépositaire des titres de propriété.

INAUGURATION

DE LA

Société du Casino.

Dimanche 18 août, Grande Harmonie à 6 h. du soir.

Lundi 19, grand concert à 6 h.

Mardi 20, Grande Harmonie à 6 h.

Mercredi 21, Grand Bal gala à 7 h.

Les étrangers pourront se procurer des billets d'entrée pour le concert ou pour le bal chez M. le trésorier de la commission, demeurant Mont-St-Martin, N° 22, au prix de 8 fr. pour une carte de cavalier et une carte de dame, chaque carte de dame en plus se payera 2 frs., une carte de cavalier seul 6 frs.

MM. les actionnaires recevront deux cartes de dame pour le Concert et trois pour le Bal.

La commission informe MM. les sociétaires actionnaires que le 1er ballottage aura lieu le jeudi 15 courant, au local de la société, à 5 heures du soir: en conséquence les demandes de présentation, signées par deux actionnaires, devront être adressées au secrétaire soussigné avant le 10 même mois.

Les personnes qui désireraient connaître les conditions d'admission, peuvent se présenter chez M. Edouard Nagelmackers, commissaire de la Société, demeurant faubourg St-Gilles, ou chez le secrétaire Quai de la Batte, N° 85.

Pour la commission administrative.

Le Secrétaire, Félix JEHOÏTE.

Le Président, D. BEYNE.

FAILLITE de la dame E. Sommer.

MAGASIN PLACE VERTE, A LIÈGE, N° 780.

VENTE

DE

MARCHANDISES ET DE MEUBLES.

Le MARDI 13 AOUT courant et jours suivants, à 2 heures de relevée, les syndics provisoires à la dite faillite feront procéder, au magasin place Verte à Liège, N° 780, par le ministère du notaire GILKINET, à la VENTE aux enchères publiques:

1° De MARCHANDISES consistant principalement en bonnettes, foulards, bas, chaussettes, gants, cravattes en batiste et en soie, schals, etc., etc.

2° Du MOBILIER dépendant de la même faillite se composant notamment de pendules, argenterie, beaux rayons de magasin, tables, chaises, batterie de cuisine, etc., etc.

ARGENT COMPTANT.

VILLE DE LIÈGE.

Le collège des bourgmestre et échevins procédera le LUNDI 12 de ce mois à midi, dans l'une des salles de l'Hôtel-de-Ville,

A L'ADJUDICATION

DE LA FOURNITURE DU

CHARBON DE TERRE

dit CHAUFFAGE, nécessaire à l'usage des bureaux de l'Hôtel-de-Ville et des établissements communaux pour le terme d'une année.

On peut voir le cahier des charges au secrétariat de la ville, Liège, le 5 août 1859.

Le président, J.-J. TILMAN.

BOURSES.

PARIS, LE 7 AOUT.

Table of stock market data for Paris, including 3 p. c., 4 p. c., 5 p. c., Act. de la Banque, Ob. de la v. de Par., Emp. belge, Soc. générale, B. de Belg., Mutualité, Act. Réunies, B. c. d'Anvers, Dette active, Passive, Emp. romain, Naples, Empr. port. 3 p. c.

LONDRES, LE 6 AOUT.

Table of stock market data for London, including 3 1/2 consolidés, Bêtes, 1852, Hol. Dette active, Portug. 5 p. c., Id. 3 p. c., Esp. Emp. 1854.

AMSTERDAM, LE 7 AOUT.

Table of stock market data for Amsterdam, including Dette active, 5 p. c., Billet de chang., Synd. d'am., 3 1/2 p. c., Soc. de Commerce, Gh. de fer d'Amst., de Rotterdam, Prusse L. 1852, Autriche. Métall., Brésil. Emp.

ANVERS, LE 8 AOUT.

Table of stock market data for Antwerp, including Anvers. Dette act., Dette diff., Emp. de 48 milli., de 50 milli., Hollande. Det. act., Rente ren., Autriche. Métalliq., Lots de fl. 100., fl. 250., fl. 500., Polog. Lots fl. 500., fl. 500., Brésil. E. L. 1854., Espagne. Ardoin., Dette passive 1854., différée., Danemarq. E. Nol., Dito à L.

CHANGES.

Table of exchange rates for various locations including Amsterdam, Rotterdam, Paris, London, Frankfurt, and Bruges.

BULLETIN DE BOURSE.

La rente Espagnole a été recherchée aujourd'hui, il s'est fait quelques achats importants de 18 5/8 à 7/16. Il s'est aussi fait beaucoup de primes à court terme échéances de 18 1/2 à 9/16 dont 1 3/4 0/0. Fonds de l'état 5 0/0 demandé à 101 1/2 à 5 0/0 offerts à la cote.

BRUXELLES, LE 8 AOUT.

Table of stock market data for Brussels, including Dette active 2 1/2, Emp. Rothschild, Fin courant, Emp. de 30 mill., Id. de 37 mil., Emp. de 1852 (4), Act. de la Soc. G., Emp. de Paris, S. de Comm. de c., B. de Belgique, C. de S. et Oise, Hauts-Fourneaux, Banque Foncière, Idem., Flenu, Hornu, Selessin, Soc. Nationale, Levant du Flenu, Ougrée, Sars-Langscham, Chemin de Fer, Venues, St-Léonard, Chatelineau, Verreries, Betteraves, Verr. de Charl., L'Espérance.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 8 AOUT.

Le 5 mâts barque russe Gref Rehhinder, v. de Riga, ch. de bois. Le 5 mâts barque norvég. Olin, v. de Hernesand, ch. de bois. Le brick prussien Carolina, v. de Dantzig, ch. de bois. La galéasse mecklenb. Castor et Polux, v. de Riga, ch. de bois.

MARCHÉ DE LIÈGE DU 8 AOUT 1859.

Table of market prices for Froment, Phécolitre, Seigle, Idem.

Imprimerie de J.-B. Neussart, rue du Pot-d'Or, à Liège, N° 692.